

Rencontre du Conseil d'établissement
Mardi 12 novembre 2019, 18 h 30
École St-Gérard (Salon du Personnel)

Sont présents :

Parents : Carl-Emmanuel Vaillancourt, Jean-Sébastien Gohier, Annik Suchet, Sophie Pillarella, Rosalie Dion, Frédéric Dallaire

Parents substitués : Laurence Cournoyer

Enseignants : Alex Pelchat, Geneviève Vincent

Directeur : Luc-Étienne Paris

Sont présents :

Manuel Darveau, Véronique Bélanger, Mylène Lafrenière

Procès-verbal

1. Ouverture

Mot de bienvenue, début de la réunion à 18h38.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour proposée par Carl-Emmanuel Vaillancourt et appuyée par Rosalie Dion.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion régulière tenue le 9 octobre 2019

L'adoption du procès-verbal est proposée par Frédéric Dallaire et appuyée par Annick Suchet.

4. Suivi du procès-verbal du 9 octobre 2019

4.1. Déclaration d'intérêt :

Étant absents à la rencontre précédente, Laurence Cournoyer et Alex Pelchat sont avisés de déclarer leurs conflits d'intérêts si nécessaire.

4.2. 500\$ pour cause humanitaire :

Le formulaire de demande est complété au nom du CÉ à l'attention de la Fondation de l'école St-Gérard.

4.3. Règle de régie interne :

L'adoption du document joint pour rendre possible la prise de décision par courriel est proposée par Carl-Emmanuel Vaillancourt et appuyée par Rosalie D.

Le nouveau modèle d'ODJ est proposé par Carl-Emmanuel Vaillancourt et appuyé par Frédéric Dallaire.

4.4. Température de l'eau :

Une requête a été faite auprès de la CSDM pour corriger la situation.

4.5. Point de service classe d'accueil :

Une lettre sera envoyée à M. K. Georges, commissaire scolaire.

4.6. Comité vert :

Le comité vert de l'école est subdivisé en trois (3) sous-comités pour travailler sur trois sujets différents :

- Publicité et mini prof
- Gestion des déchets
- Objets réutilisables et recyclage

Les élèves fabriquent des objets pour réduire les déchets. Ils travaillent la valorisation du transport actif, l'échange de livre, la surconsommation, le composte et la récupération. Ils élaborent un projet de jardin dans la cour.

5. Études des dossiers

5.1. Service de garde :

On mentionne que lorsque l'on appelle au téléphone du service de garde, personne ne répond. En cas d'urgence, cette situation peut être problématique.

On note un enjeu autour de 17h, certains parents perdent patience envers les éducatrices lors de la cueillette. L'endroit est restreint et beaucoup de monde s'y retrouvent. On propose de publier un communiqué aux parents pour les sensibiliser. Il est proposé d'envoyer un mot dans l'*Info Parent* et de le reprendre sur la page *Facebook* de l'école. L'installation d'une affiche près du poste d'accueil est également proposée.

Il est demandé de préciser la procédure pour les parents qui utilisent *Hop Hop* en lien avec la ligne d'attente. Les utilisateurs ne veulent pas dépasser, mais ne souhaitent pas être obligés de faire la file pour signer le registre.

Par rapport à la demande faite au CÉ de demander que des vignettes de stationnement soient disponibles pour les éducatrices, il est convenu que la requête ne doit pas passer par le CÉ.

Des parents notent qu'ils aperçoivent beaucoup de violence dans la cour. Selon eux, les éducateurs n'interviennent pas toujours pour ces événements. La question est posée s'il manque de personnel pour la période entre 7h50 et 8h. M. Paris va assurer le suivi auprès de Mme Beaupré. L'équipe école mentionne que la clientèle est particulièrement calme en comparaison avec d'autres écoles. Il existe des formations à la CSDM pour de la surveillance active dans les cours d'école. Des vérifications seront faites afin de voir si cette formation a déjà été offerte.

5.2. PTRDI

Il est proposé qu'une résolution soit rédigée afin d'inclure les données d'immigration et d'attraction du quartier dans l'évaluation des besoins scolaires des écoles. M. Paris acheminera la résolution à la CSDM.

5.3. Budget 2018-2019

M. Paris présente aux membres la situation financière de l'établissement et les prévisions pour différents postes budgétaires.

On demande à l'école de fournir en début d'année scolaire, le bilan de l'année précédente. Cette information permettra au CÉ de pouvoir mieux évaluer la performance du suivi budgétaire effectué. M. Paris en fera la présentation lors de la prochaine séance.

5.4. Présentation de la situation financière de l'établissement

On fait remarquer que le budget pour formation des enseignants est vraiment insuffisant (CLP) génère beaucoup d'insatisfaction chez les enseignants. Il est proposé d'écrire une lettre à la commission scolaire à ce sujet.

5.5. Budget CÉ, ventilation fonds 4 et fonds 9

M. Paris présente l'état des fonds 4 et fonds 9 aux membres.

Il est proposé de fusionner les montants (surplus reportés) du fonds 4 dans une seule rubrique. Pour le moment, un montant apparaîtra dans la rubrique *surplus reporté* et un second dans la rubrique *Embellissement des cours d'école*. M. Paris fera suivi à ce sujet auprès de l'analyste financier de la CSDM.

5.6. Sorties éducatives

Deux nouvelles activités sont présentées, leur adoption est proposée par Rosalie Dion et appuyée par Annik Suchet.

5.7. Travaux, projet embellissement parents-pourtour de l'école

M. Paris mentionne que l'octroi d'un contrat dans le fond 4 est possible en respectant les règles d'approvisionnement de la CSDM. Il est proposé que malgré la fusion demandée des deux postes budgétaires aux fonds 4, de fixer le budget du projet d'amélioration de la cour à 42 420\$. M. Remy Conte Duvernay a été identifié comme chargé de projet pour la CSDM. Une rencontre de démarrage est à prévoir.

Les travaux des clôtures sont à faire par la CSDM d'ici quelques semaines. Ce projet est distinct du projet d'embellissement de la cour.

5.8. Projet éducatif : portrait-école en lien avec l'écriture et les moyens

Des rencontres avec l'équipe-école lors des journées du 14 et 29 novembre sont prévues afin de faire émerger des moyens en lien avec l'objectif du projet éducatif qui est en écriture.

5.9. Livres offerts

La banque TD offre un livre d'histoire aux élèves de 1^{re} année. « Un livre à moi TD ». On recommande de consulter le livre lors de la prochaine séance avant de l'approuver.

5.10. Aide aux devoirs et leçons

Le MEES a coupé les mesures pour le soutien d'aide aux devoirs du quartier (CLIP). M. Paris transmettra le montant requis aux membres afin d'évaluer d'autres options de financement.

5.11. Comité central de parents CSDM

Carl-Emmanuel Vaillancourt fait un sommaire du compte-rendu rédigé par Steve Prud'homme. Le compte rendu est disponible sur le site web.

5.12. Comité de Quartier

Nouvelle carte de défavorisation et effets sur les locaux

Les indices de défavorisation ont été revus à la baisse. Ils sont basés sur les données de recensement de 2016. Les dernières données dataient de 2006. Le résultat pour Villeray est que deux écoles ont vu leur indice augmenté. Plus l'indice est élevé, plus l'école est considérée comme défavorisée. Une des deux écoles est Marie Favery. À la CSDM, quatre écoles ont perdu des mesures.

Capacité d'accueil des écoles de Villeray

Selon les données démographiques, et les projets d'agrandissement approuvés (Saint-Gabriel Lalemant), le nombre de groupes excédentaires devrait être autour de l'équilibre en 2023. Le comité fait par contre remarquer que les données démographiques utilisées par le Ministère ne tiennent pas compte de l'immigration et de l'attraction du quartier. Le Centre Lajeunesse sera repris par la CSDM afin de le rénover pour permettre d'aménager des espaces transitoires. Aucun projet d'école n'est actuellement envisagé.

Au secondaire, nos écoles peuvent environ recevoir le double de leur clientèle actuelle.

Offres de services au secondaire

Les expertises de qualité de l'air pour l'Académie de Roberval sont terminées. Une demande de financement pour la rénovation est actuellement en étude. Le projet est évalué à 30 ou 40 M\$. Suite aux consultations menées sur l'offre de services au secondaire, il est souhaité de rendre plus complémentaire les programmes de formation dans les écoles Georges-Vanier et Lucien- Pagé. Il est souhaité d'inclure un programme de concomitance régulier/technique à l'école Lucien-Pagé. Depuis l'an dernier, on note une augmentation de 5% de rétention à l'école publique au secondaire. Le ratio de rétention est maintenant à 70%.

Sécurité aux abords des écoles

La majorité des interventions souhaitées en septembre dernier, n'ont pas été mises en place. La demande d'ajouter des feux piétonniers à l'intersection Saint-Denis et de Liège a été ajoutée. L'importance du déneigement autour des écoles semblent un enjeu pour plusieurs écoles du quartier. Une lettre de la part du Commissaire M. Georges, sera acheminée à la Ville afin de réitérer l'importance de mettre en œuvre les demandes des écoles. La demande de brigadier supplémentaire fera également partie du contenu de la missive.

6. Droit de parole aux membres du Conseil

6.1. Directeur

M. Paris informe les membres de l'ouverture de la nouvelle classe d'accueil, AC6, de Mme Berline Verdier à partir du 4 novembre.

6.2. Enseignants

On appelle aux parents à s'intéresser aux travaux liés à au projet de loi 40.

L'équipe école confirme que des efforts sont faits pour mélanger les élèves en classe d'accueil avec les élèves du programme régulier du même groupe d'âge.

6.3. Parents et substituts

Il est proposé d'analyser la mise sur pied d'un processus de bonification pour favoriser la participation des parents dans les activités d'enseignement.

6.4. Membre de la communauté : Les Aventuriers

Compte tenu de la perte de financement de la Ville, un questionnaire sur la mission des Aventuriers est en cours.

Un questionnaire est en cours sur l'utilisation du Gymnase par d'autres organisations aux dépens du développement des équipes sportives des Aventuriers. M. Paris mentionne que les ententes actuelles sont valides pour un an. On demande qu'avant les renouvellements des ententes, de considérer les besoins et les horaires demandés par les Aventuriers. Certains événements demeurent prioritaires sur des activités externes.

6.5. Invités (OPP, ...)

Prochaines activités de l'OPP :

- 29 novembre soirée cinéma;
- Courrier aux enseignants en février;
- Danse de Saint-Valentin;
- Soirée de jeux de société.

7. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Jean-Sébastien Gohier et appuyée par Annik Suchet à 21h28.